



## OFFRE D'EMPLOI

### Contremaitre au service des Travaux publics

---

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le contremaître au service des travaux publics est responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de coordonner les activités liées aux travaux publics de la localité.

Il fournit un soutien aux instances décisionnelles et aux autres services municipaux, en assurant la gestion des infrastructures et en participant activement au bon fonctionnement de la collectivité.

#### RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser et superviser les activités des travaux publics ;
- Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et budgétaires ;
- Effectuer des inspections de terrain pour suivre l'avancement et la qualité des travaux ;
- Coordonner l'entretien des infrastructures, de la machinerie et de la flotte municipale ;
- Assurer le respect des normes de santé et sécurité au travail ;
- Gérer les horaires, les priorités opérationnelles et les besoins en sous-traitance ;
- Maintenir un bon lien avec les citoyens, fournisseurs et partenaires ;
- Assurer le suivi des opérations de déneigement pour un service sécuritaire et de qualité ;
- En collaboration avec les opérateurs de traitement des eaux :
  - Assurer le bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ;
  - Recommander l'achat de matériel, produits et équipements pour les réseaux souterrains, d'égouts, de drainage et de voirie ;
  - Participer aux tâches de traitement et distribution de l'eau potable ainsi qu'au traitement des eaux usées, en conformité avec les normes de qualité ;
  - Effectuer tout autre mandat confié par la direction générale.
- Participer à des rencontres et effectuer toute autre tâche confiée par la direction générale.

#### EXIGENCES

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC ou DEC) en infrastructures municipales, en génie civil ou dans toute autre discipline pertinente, ou toute combinaison équivalente d'études et d'expérience ;
  - OU détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en travaux publics, voirie, conduite de machinerie lourde ou dans un domaine connexe ;
  - OU détenir un diplôme d'études secondaires (DES ou secondaire 5), combiné à une expérience significative et/ou à des formations spécifiques jugées pertinentes pour le poste ;
- Avoir une expérience dans un poste similaire de gestion des travaux publics ;
- Expérience dans la planification et la réalisation de travaux de voirie, d'infrastructures municipales et de gestion de matières résiduelles (atout) ;
- Bonne connaissance du milieu municipal ;
- Carte ASP construction (atout) ;

- Permis de conduire classe 5 valide (obligatoire) ;
- Permis classe 3 (atout) ;
- Disponibilité pour les relèves et interventions d'urgence.

## COMPÉTENCES

- Attitude professionnelle favorisant un environnement de travail respectueux et stimulant ;
- Esprit d'équipe et collaboration avec les collègues ;
- Leadership, entregent, capacité à communiquer clairement à l'oral et à l'écrit ;
- Adaptabilité, rigueur, sens de l'organisation.

## TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL\* :

**Statut** : Poste permanent à temps plein.

**Horaire** : 37,5 heures par semaine, du lundi au vendredi,  
Disponibilité requise pour assurer des périodes de garde

**Salaire** : Entre 37,52 \$ et 47,09 \$ / heure (selon l'expérience)

**Début** : Le plus tôt possible.

## Avantages sociaux compétitifs :

- Régime de retraite à prestations déterminées (un des meilleurs au Québec)
- Assurances collectives
- Logement fourni
- Prime d'éloignement : 9 000 \$ / an (13 000 \$ avec personnes à charge)
- Formations continues
- Équilibre travail-vie personnelle

## POUR POSTULEZ

Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation avant le 31 août 2025 à l'adresse suivante :  
[dg@localiteradisson.com](mailto:dg@localiteradisson.com)

## NOTES IMPORTANTES

- Nous remercions toutes les personnes intéressées. Seules les personnes retenues seront contactées.
- La Localité de Radisson applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.
- Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
- La Localité s'engage à offrir un environnement inclusif, équitable et respectueux pour tous.

<p style="text-align: center;"><b>DATE LIMITE : 31 août 2025</b> <b>ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible</b></p>
---